

Jérémie Depreter
27 chemin de l'Adrech de St Véran
04000 Digne-Les-Bains
jeremie.depreter@gmail.com

Le 16 mars 2025

À l'attention de Madame l'Enquêtrice Publique

Objet : Opposition à la construction d'un crématorium dans le quartier de St Véran.

Madame l'Enquêtrice Publique,

Je vous écris pour exprimer ma profonde opposition au projet de construction d'un crématorium dans mon quartier, le quartier St Véran. En tant que résident directement impacté, je tiens à vous alerter sur les conséquences désastreuses de ce projet pour notre cadre de vie, déjà saturé par des infrastructures similaires, ainsi que sur le mépris apparent des préoccupations des habitants.

Le crématorium serait implanté beaucoup trop près des maisons, une situation inédite dans notre région : aucun autre crématorium local n'est situé à une telle proximité des habitations. Cette distance réduite nous exposerait directement aux fumées des incinérations – des fumées que nous refusons de respirer, surtout lorsqu'il s'agit de celles de nos proches ou d'autres défunts. L'idée de vivre avec cette réalité est insoutenable. Avoir sous les yeux, chaque jour, l'endroit où nos êtres chers ont été incinérés serait une épreuve psychologique que nous ne devrions pas avoir à endurer dans un quartier résidentiel.

De plus, les cinq à six crémations prévues par jour augmenteraient considérablement le trafic dans nos rues, brisant la tranquillité que nous chérissons. Notre quartier souffre déjà de la présence d'un abattoir, d'un funérarium et d'un cimetière – des installations qui, bien qu'utiles, nous confrontent constamment à la mort. Ajouter un crématorium serait un fardeau supplémentaire intolérable pour une zone censée être un lieu de vie familial.

Lors d'une réunion d'information organisée par Madame le Maire pour présenter ce projet, l'opposition des habitants a été unanime. Aucun participant n'a soutenu cette initiative. Pourtant, face à nos inquiétudes légitimes, Madame le Maire s'est contentée de hausser les épaules, comparant le crématorium à des poubelles en déclarant que « personne ne veut de poubelles devant chez soi, mais qu'il faut bien les mettre quelque part ». Cette

réponse, qui minimise nos préoccupations, est inacceptable et témoigne d'un manque de considération pour notre qualité de vie.

Nous demandons à préserver l'air que nous respirons et la sérénité de notre quartier. Je vous conjure, Madame, de rejeter ce projet ou, à défaut, de recommander son implantation dans une zone non résidentielle, loin des habitations, comme c'est le cas pour les autres crématoriums de la région. Une étude sérieuse des alternatives est indispensable pour concilier les besoins de la commune et le bien-être des résidents de notre quartier.

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à cette lettre et pour votre rôle dans cette enquête publique. Je reste à votre disposition pour toute précision ou pour participer à une consultation sur ce sujet. Dans l'attente de votre décision, je vous prie d'agréer, Madame l'Enquêtrice Publique, l'expression de mes salutations distinguées.

Jérémie Depreter